

Vous trouverez dans le tableau suivant la répartition par académie des créations de postes pour la rentrée 2018.

Une prochaine circulaire donnera des éléments d'analyse de cette répartition avec notamment le chiffrage approximatif du nombre de classes de CP en REP et de CE1 en REP+.

PROGRAMME « ENSEIGNEMENT SCOLAIRE PUBLIC DU PREMIER DEGRÉ » ÉVOLUTION DES EMPLOIS A LA RENTRÉE 2018

	<i>Mesures de rentrée 2018</i>
AIX-MARSEILLE	261
AMIENS	103
BESANÇON	0
BORDEAUX	121
CAEN	0
CLERMONT-FERRAND	0
CORSE	44
CRETEIL	682
DIJON	0
GRENOBLE	88
GUADELOUPE	0
GUYANE	189
LILLE	312
LIMOGES	0
LYON	271
MARTINIQUE	8
MONTPELLIER	121
NANCY-METZ	36
NANTES	34
NICE	59
ORLEANS-TOURS	26
PARIS	107
POITIERS	0
REIMS	20
RENNES	0
REUNION	183
ROUEN	63
STRASBOURG	74
TOULOUSE	89
VERSAILLES	609
MAYOTTE	180
TOTAL	3 680*

* Conventions départementales « ruralité » : + 100
 Scolarisation des enfants en situation de handicap : + 100